



# CHSCTD du 14/12/2021

## Déclaration de la FSU 37

### **Décembre 2021 sera finalement marqué par des maltraitances institutionnelles des personnels.**

#### Celle des mises en dangers dans l'épidémie Covid

La ligne de conduite gouvernementale est donc passée du quoi qu'il en coûte au quoi qu'il arrive !

Au moment où l'épidémie en est à son maximum de diffusion, quand le protocole sanitaire est relevé au niveau 3, notre ministre organise la circulation virale dans les écoles ! La période d'incubation n'existe pas à l'école, la transmission virale possible vers les personnels non plus, un taux d'incidence supérieur à 1000 sans effet... Les élèves ne restent pas à la maison 7 jours le temps de vérifier s'ils sont contaminés mais désormais lorsqu'il n'y a pas de remplaçant ! Cette situation dénote de manière à la fois désolante et scandaleuse d'un entêtement coupable à ne pas voir la réalité, à ne pas mettre en action tous les leviers possibles, à laisser les personnels seuls au front sans protection suffisante.

De plus, les difficultés réelles pour avoir accès à la 3<sup>ème</sup> dose de vaccination n'épargnent pas les enseignants, de manière encore plus accrue dans les zones rurales. La question de l'accès prioritaire est encore posée !

La mise à jour de la Foire aux questions ministérielle précise dorénavant qu'en l'absence de présentation d'un test négatif, les élèves « bénéficient de l'apprentissage à distance ». Cela a bien évidemment des incidences sur les conditions de travail des professeurs des écoles, à qui on demande qu'ils accueillent les élèves au fil de l'eau sur présentation d'un test négatif, tout en maintenant le lien scolaire avec les autres élèves restés chez eux. Cette mention n'a de sens que si l'ensemble de la classe est à distance. En l'état, nous donnerons bien évidemment la consigne de privilégier la classe en présentiel au maintien de ce lien scolaire.

#### Celle du déclasserement salarial

Pendant ce quinquennat, aucune mesure générale de revalorisation salariale n'a été prise alors même que les pertes de pouvoir d'achat sont énormes. Plus de 6% depuis 2017. Le gouvernement n'a ainsi pas daigné dégeler le point d'indice considérant que cela ne rapporterait pas assez aux agent-es eu égard à ce que cela coûte au budget de l'Etat. Quel mépris envers les 5 millions d'agent-es publics pour lequel.les aucune reconnaissance globale n'aura eu lieu pendant ces 5 longues années marquées pourtant par leur engagement sans faille dans les conditions particulièrement difficiles qui perdurent encore. Pour ces raisons, la FSU avec d'autres organisations syndicales a quitté la conférence sur les perspectives salariales et en appelle l'ouverture de véritables négociations.

#### Celle de la loi Rhilac construite contre les enseignants et votée hier.

Puisque rien dans cette loi n'est prévu pour améliorer le fonctionnement de l'école, puisque nous savons tous que la voie unique du développement managérial ne permettra pas de réduire les difficultés au travail des directeurs et directrices, la FSU continuera à la contester et agira notamment lors de l'élaboration des décrets d'application.